

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 211

Artikel: Les marchands dans le temple de la Croix-Rouge
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027467>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Scènes de la vie quotidienne en Cacanien (2)

« Curieux pays, me disait un contribuable cacarien. Figurez-vous que l'autre jour, j'ai reçu un petit journal extrémiste. « Lutte de classe », ça s'appelle. Pourquoi « classe » au singulier, je ne sais pas. Il ne doit pas y avoir beaucoup de lutte s'il n'y a qu'une classe... J'ai parcouru les premières lignes... Bourrées de fautes d'orthographe, constellées de solécismes, d'impropriétés, d'incohérences... « Essayons de partir de ce que le mouvement de classe a exprimé cette année... », ça commence... »

— Ne soyez pas trop sévère, ai-je dit. Ces doux enfants, avec le temps qu'ils consacrent à la lecture de Marx, de Lénine, de Trotsky et autres bons auteurs n'ont peut-être plus celui d'apprendre leur abc...

— C'est ce que je me suis dit. Mais hier, j'ai reçu le bulletin officiel de notre Haute Ecole — l'équivalent de votre Ecole polytechnique fédérale. « Polyrama », qu'ils appellent ça. Imprimé assez luxueusement et publié avec mon argent de contribuable cacarien... Eh bien lui aussi, bourré de fautes d'orthographe, constellé de fautes de cacarien. Un peu moins que « Lutte de classe », mais constellé !

— Vous exagérez !

— J'exagère ? Vous lisez un peu le cacarien ? Voyez l'éditorial du numéro 11 : « Sujétion » pour « sujétion » ; « symptôme » pour « symptôme »...

— Ce ne sont après tout que des fautes d'accent !

— Hélas ! S'il n'y avait que des fautes d'accent ! Malheureusement, l'auteur ne sait pas non plus accorder ses participes : « le phénomène « croissance exagérée » est apparue » écrit-il. Et plus loin : « Aéropage » (comme aéroplane, aéro-drome !...) pour « aréopage » ! Voyez-vous, Monsieur, j'ai fait cette même faute voici quarante

ans : je suivais ma première année de collège... Le maître s'était bien moqué de moi !

— Fautes d'orthographe... N'accordez-vous pas trop d'importance à l'orthographe ?

— Mon Dieu, Monsieur, quand ce sont les petits camarades de « Lutte de classe », je comprends. Après tout, ils sont jeunes. Et puis, ils éditent leur canard à leurs frais. Mais encore une fois, « Polyrama » est publié grâce à mon argent de contribuable. Par notre Haute Ecole, qui est supposée enseigner la méthode, et la rigueur scientifique... D'ailleurs, s'il n'y avait que les fautes d'orthographe ! Comprenez-vous ces premières lignes : « Avouons tout d'abord notre condition humaine : la croissance n'a été qu'un but. Pour les profiteurs et les idéalistes, mais l'objectif visé était différent. » ?

— Vous savez : j'entends mal le cacarien...

— Le tatar ! Je vous rappelle que nous avons trois langues nationales ! Tout de même, que pensez-vous de ces mots : « Les ressources naturelles diminuent de façon terrible au point de ne plus exister ou d'être devenues (...) artificielles » ?

— Peut-être l'auteur de l'article n'est-il pas de langue maternelle tatar, mais sabir ?

— On le croirait en le voyant parler d'un « système analysé qui (...) s'avouait lui-même simplifié » ; de « croissance froide » succédant à la « guerre froide » ; d'ingénieur, qui, en progressant « de plus en plus dans ses connaissances technologiques « en mesure » les conséquences écologiques » ; de « développements sanitaires, économiques et sociaux non planifiés, mais réalisés pour eux-mêmes » ; d'aéropage « international et informel » !

Que pouvais-je répondre ? Que l'auteur, sans doute, s'abandonnait à sa « créativité » ou qu'il n'avait pas encore été « recyclé » ? Pauvre Cacanien ! Moi qui croyais qu'à l'ombre de ses montagnes, elle trayait sa vache et vivait paisiblement !

J. C.

Les marchands dans le temple de la Croix-Rouge

Une collecte parmi beaucoup d'autres. Une collecte cependant qui inspire particulièrement confiance dans ce pays qui reste le paradis des vendeurs d'insignes de tous genres : une collecte placée sous le signe de la Croix-Rouge. Un label inattaquable, un label qui fait d'un don, pourrait-on dire, un bon placement charitable. L'enquête que nous avons menée sur cette collecte ne doit pas ternir la réputation d'une organisation dont l'efficacité est reconnue mondialement. La lumière crue jetée sur les mécanismes d'une action typique de la Croix-Rouge, ce ramassage de vêtements usagés dans la région de Vallorbe, permettra au contraire à chacun de prendre conscience de responsabilités dont il est facile de se décharger sur des « spécialistes ».

Or donc, au mois de novembre passé, dans la région de Vallorbe (et plus largement, parallèlement, en Suisse romande), la Croix-Rouge lance une grande opération de ramassage de vêtements et de textiles usagés. La vente de ceux-ci doit permettre de venir en aide aux pays en voie de développement, et de satisfaire aux besoins généraux de la Croix-Rouge suisse. Des sacs en plastique blanc, de dimensions respectables, frappés de la croix rouge bien connue, et sur lesquels on lit l'inscription (en allemand et en français), « Croix-rouge suisse, Collection (sic) de vêtements usagés », sont distribués par la poste dans tous les ménages. Recommandation est faite, sur un petit tract annexé, de ne pas nettoyer les vêtements, et de sortir les sacs sur le trottoir à une date fixée à l'avance.

Au jour dit, les sacs sont ramassés par des camions. Des rues, des villages entiers sont oubliés

qui restent quelques jours encombrés, à l'étonnement des donateurs.

Jusque-là, malgré les bavures du ramassage, l'opération s'est déroulée selon les schémas traditionnels. Comme d'habitude, dans la grande tradition de la Croix-Rouge et de la Semaine du kilo, de nombreuses ménagères ont pris soin de recoudre, de laver les habits dont elles voulaient se séparer : on espère qu'ils « feront encore un bon usage », même si aujourd'hui la coutume s'est peu à peu perdue d'user les chemises ou les pantalons de frère en frère, même si aujourd'hui les armoires sont souvent encombrées de vêtements dont la mode est passée.

Le feu aux poudres

Ces 23 et 24 novembre, ce qui n'était qu'une collecte parmi d'autres devient, pour quelques-uns — mais les bruits circulent rapidement dans ces petites communautés jurassiennes — l'« affaire » des sacs de la Croix-Rouge.

En effet, des camions, les sacs sont chargés directement dans des wagons qui passent la frontière française. Destinataires : des chiffonniers de Dôle et de Paris. Déclaration à la douane : « chiffons mêlés ». De tri, pas trace; de contrôle direct de la Croix-Rouge, aucun.

Les rumeurs se multiplient à un tel point dans la région que le « Journal de Vallorbe » publie, le 26 décembre, une mise au point de M. François May, président de la section de Vallorbe de la Croix-Rouge suisse. En substance :

1. Sur indication du secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, la section de Vallorbe a confié la récolte et la vente des vêtements à une maison spécialisée dont le siège est à Frauenfeld : « Le triage de toute cette marchandise exige un personnel important et des locaux très vastes car il s'agit d'énormes quantités : si l'on compte que seulement pour Vallorbe et sa région le poids qui a été ramassé dépasse 24 000 kg. Pour toute cette manutention, la maison suisse est obligée d'avoir des dépôts à l'étranger, en France et en

Italie, où elle peut disposer du personnel et de la place nécessaires ». D'où l'envoi direct des sacs en France.

2. L'oubli de certaines rues et de certains villages est dû à la méconnaissance et à l'ignorance du personnel suisse allemand qui ne connaissait « ni le français, ni les limites exactes du ramassage ». Le scénario ainsi complété a de quoi rassurer, mais la réalité est plus complexe et moins rose : Les prix de la maison Borner de Frauenfeld s'avèrent largement comptés. En fait d'organisation, de triage, il n'y eut en fait que la distribution « tous ménages » des sacs, le chargement dans les camions et l'envoi direct par les CFF. Par contrat avec la Croix-Rouge, Borner verse à celle-ci 17 centimes par kilogramme de vêtements; elle revend, quant à elle, le même kilo 70 centimes à ses correspondants chiffonniers français; ceux-ci, du reste, ne s'en tirent pas trop mal, puisqu'au marché aux puces de Dôle, ils revendent la marchandise, triée il est vrai, 7 francs le kilo. Ainsi, les 24 000 kg de « vêtements usagés » récoltés dans la région de Vallorbe auront rapporté 4080 francs à la Croix-Rouge et, redevance déduite, 12 720 francs à la maison Borner. On imagine les bénéfices réalisés à l'échelle suisse par ces fripiers de luxe.

Inattaquable sur le plan commercial

Restons-en aux faits : l'arrangement entre la Croix-Rouge et Borner (spécialiste bénéficiant d'un quasi-monopole en Suisse pour ce genre de tractations) n'a rien que de très normal sur le plan commercial. Il révèle pourtant par quoi la grande organisation charitable doit passer pour poursuivre son activité et subvenir à ses besoins. L'heure n'est plus seulement au dévouement qui a fait la force de la Croix-Rouge : même si les effectifs ne varient guère (57 171 membres individuels à fin 1970, 56 743 à fin 1971, sans compter les quelque 2 000 membres collectifs), ils ne sont plus suffisants pour des actions de grande envergure. On a donc pris l'habitude de confier les

tâches difficiles à organiser, et pour lesquels les membres ne sont plus assez motivés, à des maisons spécialisées qui, elles, ne font pas de sentiment, et dont le souci est de faire fructifier au maximum le label numéro 1 de la charité en Suisse. Quitte, après l'avoir épuisé, à trouver un autre client.

La loi du commerçant

Les habitants de Vallorbe ont ainsi été trompés deux fois : lorsqu'on leur a demandé des « vêtements usagés » pour les revendre comme « chiffons mêlés » (économie de temps et de main-d'œuvre affectée au tri), lorsqu'on a omis de préciser que la Croix-Rouge avait vendu sa collecte à la maison Borner. Résultat : le premier bénéficiaire de la générosité des donateurs est un commerçant qui, ayant respecté les termes de son contrat avec la Croix-Rouge ne se soucie guère de faire fructifier les dons récoltés au-delà du minimum facilement atteignable (à titre de comparaison, le profit des chiffonniers français).

Malgré les sommes récoltées, la Croix-Rouge est perdante sur tous les tableaux. Les failles sont bien sûr importantes sur le plan de l'organisation : les sections locales admettraient difficilement, semble-t-il, que se constitue un pool central des associations charitables qui se chargerait, de façon autonome, des collectes et autres actions d'envergure; cette solution paraît pourtant inévitable (en attendant, un frein pourrait être mis à l'appétit des intermédiaires à la façon de « Terre des Hommes », par exemple, qui consacre sa collecte de printemps aux tissus usagés, utilisables pour faire de la pâte à papier, mais impossibles à revendre chez des fripiers). Il reste en définitive que la réussite de cette mutation n'est pas seulement fonction de l'efficacité d'une réorganisation. Il y va de la confiance dans la Croix-Rouge ! et pour cela il importe que si l'on doit quitter, en fait de charité, l'âge de la pierre taillée pour entrer dans l'ère du business et de l'ordinateur, on le fasse au grand jour.